

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2017

PAMIERS

I - AFFAIRES FINANCIERES ET RESSOURCES INTERNES

- 1-1 Décision modificative n° 4 au budget principal 2017**
Le Conseil a approuvé la décision modificative n° 4 du budget principal.
- 1-2 Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018**
Le Conseil a autorisé le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 pour un montant global de 1.888.313 €.
- 1-3 Convention de reversement du produit des cotisations foncières des entreprises (CFE) et des cotisations sur la valeur ajoutée (CVAE) de la zone de Gabrielat Commune de Pamiers / Communauté des Communes des Portes d'Ariège-Pyrénées**
Le Conseil a approuvé la convention de reversement pour un montant de 400.000 €.
- 1-4 Reversement des droits de place au profit du Comité des Fêtes**
Le Conseil a approuvé le reversement au Comité des Fêtes de Pamiers de l'intégralité des droits de place de la fête de Pamiers d'un montant de 9.267,41 €.
- 1-5 Versement d'avances sur subvention aux associations**
Le Conseil a décidé d'allouer aux associations ayant perçu une subvention de fonctionnement d'au moins 3.000 € en 2017 une avance de 50 % de cette subvention correspondant à 258.050 €

II COMMANDE PUBLIQUE

- 2-1 Liste des marchés passés en procédure adaptée depuis le 24 octobre 2017**
Le Conseil a pris acte de la liste des marchés passés en procédure adaptée depuis le 24 octobre 2017.
- 2-2 Mission de maîtrise d'œuvre Aménagement Esplanade de Milliane**
Le Conseil a approuvé la signature des marchés à conclure avec le groupement conjoint Architecture et Paysage qui a été retenu pour un montant provisoire HT de 252.469,20 €
- 2-3 Mission de maîtrise d'œuvre Cours Joseph Rambaud – Découverte du canal et parking paysager rue de la Teinturerie**
Le Conseil a approuvé la mise en œuvre de la procédure concurrentielle avec négociation.
- 2-4 Accord cadre à marchés subséquents – Mission de maîtrise d'œuvre voirie et réseaux**
Le Conseil a approuvé la mise en œuvre de l'appel d'offres
- 2-5 Acquisition de carburant pour les véhicules et engins municipaux – années 2018 à 2022 – Modificatif**
Le Conseil a approuvé le lancement de la consultation pour l'acquisition de carburant pour les véhicules et engins municipaux.
- 2-6 Cession de trois véhicules**
Le Conseil a approuvé la reprise des trois véhicules par respectivement FORD AUTO SERVICES PAMIERS et RENAULT PAMIERS AUTOMOBILE S.A, dans le cadre des marchés conclus le 17/10/2017 et 24/10/2017

III DEVELOPPEMENT DURABLE

- 3-1. Installation de pompes à chaleur géothermie et remplacement des chaudières au parc nautique Neptunia**
Le Conseil a approuvé le plan de financement avec des demandes de subventions à l'ADEME (448.800) au Conseil Départemental de l'Ariège (10.000 €) et à la Région (128.240 €) et un autofinancement de 206.760 € pour un montant total de 793.800 €.

IV AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 4-1. Transfert des stocks en ZAE à la Communauté de Communes des Portes d'Ariège-Pyrénées : cession des lots numéros 33, 38, 42 et 43 du lotissement du Chandelet et cession d'un terrain sis zone de Pic**
Le Conseil a approuvé la vente des lot n° 33,38,42 et 43 du lotissement du Chandelet ainsi qu'un terrain nu sis chemin de Pic au profit de la CCPAP, au prix de 438.660,63 € HT.
- 4-2. Cession d'une maison sise lieu-dit « Pont du Crieu » - Modificatif**
Le Conseil a approuvé la prise en charge des frais de l'acte de vente de la propriété sis « Pont du Crieu » à Pamiers par la Ville de Pamiers.

4-3. Mise à disposition d'un immeuble sis Square du Touronc au profit de l'office de tourisme intercommunal

Le Conseil a approuvé la mise à disposition d'un immeuble municipal sis boulevard Delcassé, square du Touronc, au profit de l'Etablissement public Administratif dénommé Office de Tourisme Intercommunal des Portes d'Ariège Pyrénées.

4-4. Constitution d'une servitude lieu-dit « Vignoble de Salvetorte »

Le Conseil a approuvé la constitution d'une servitude pour la pose d'une « armoire de coupure » et pour le passage de toutes les canalisations électriques moyenne ou basse tension nécessaire à son alimentation, sur la parcelle située lieu-dit « Vignoble de Silvetorte » à Pamiers, appartenant à la commune de Pamiers

4-5. Prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil a approuvé la prescription de la révision du PLU sur l'intégralité de la Commune et ses objectifs.

V TRAVAUX

5-1. Aménagement de l'Esplanade de Milliane – demande de subventions

Le Conseil a approuvé le programme de financement et de réalisation de l'opération de l'aménagement de l'esplanade de Milliane et la sollicitation d'un montant de 500.000 € auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR, du contrat de ruralité, du fonds de soutien à l'investissement public local et du fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire, d'un montant de 400.000 € auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée dans le cadre de la politique régionale « bourgs centres », d'un montant de 80.000 € auprès du Conseil Départemental de l'Ariège dans le cadre de la convention reconquête des centres bourgs.

VI SECURITE – TRANQUILLITE PUBLIQUE

6-1 Budget ville périmètre intra-canaux réduction de 50 % des tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2018

Le Conseil a approuvé l'application de la réduction des droits de voirie de 50 % dans le périmètre intra-canaux de la Ville à compter du 1^{er} janvier 2018.